
TABLE DES MATIÈRES

Rapport du président	page 2
Rapport du directeur général	page 4
États financiers simplifiés de la SAANB	page 6
Les régions	page 7
Retour sur l'année 2002-2003	pages 12-13
Rapport des comités	page 14
Rapport du président du Fonds de l'Avenir inc.	page 15
États financiers simplifiés du Fonds de l'Avenir inc.	page 16
Campagne de l'Avenir	page 17
Journée internationale de la Francophonie	page 18
Forum de concertation des organismes acadiens	page 19
Conseil d'administration provincial et le personnel	page 20

Merci à nos bailleurs de fonds!

Patrimoine canadien

Entente Canada/communauté

Ministère des Relations intergouvernementales et internationales du N.-B.

Programme de contestation judiciaire du Canada

Santé Canada

Société Santé en français

Fondation communautaire du Canada

Développement des ressources humaines Canada

Citoyenneté et Immigration Canada

Ministère de la Formation et du Développement de l'emploi du N.-B.

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Notre trentième année d'existence en a été une de grandes réalisations pour la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick. Tout en poursuivant nos revendications, nous avons prouvé que la mobilisation de la communauté acadienne peut porter fruit afin que le Nouveau-Brunswick se veuille un endroit où il sera encore plus facile de vivre et s'épanouir en français pour les 33 % d'Acadiennes et d'Acadiens qui y vivent.



Jean-Guy Rioux
Président

Droits linguistiques

L'événement marquant de la dernière année a sans aucun doute été l'adoption de la nouvelle Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick. C'est un développement significatif dans le domaine des droits linguistiques dans la province et nous saluons la création d'un bureau de commissariat aux langues officielles et la nomination de son premier titulaire Michel Carrier. Nous déplorons cependant le fait que le commissaire n'aura pas la possibilité d'intenter des poursuites judiciaires, mais seulement de recueillir des plaintes, procéder à des enquêtes et faire rapport à l'Assemblée législative.

Autre lacune à cette nouvelle Loi: rien n'y concerne le droit de travailler dans sa langue ni la représentativité francophone dans la fonction publique provinciale. Nous devons donc rester vigilants quant à la législation sur les droits linguistiques. La SAANB se réjouit cependant de l'ajout de l'amendement prévoyant, à l'instar du gouvernement fédéral, l'offre active de services bilingues consistant à informer le public de la possibilité de se faire servir dans la langue de son choix. Cette nouvelle Loi constitue donc un gain important pour la collectivité acadienne néo-brunswickoise et prouve que la communauté acadienne avait bien raison de revendiquer ces droits depuis si longtemps. Il était plus que temps qu'un tel changement se produise.

Au niveau de la santé, les amendements apportés à la Loi se veulent un pas dans la bonne direction et la SAANB a retiré sa poursuite intentée contre le gouvernement provincial à l'endroit de la Loi 17. Celle-ci était considérée inconstitutionnelle par la SAANB en

raison de ses manquements vis-à-vis la question linguistique.

Une autre surprise de taille est survenue dès l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur les langues officielles du N.-B. alors que la Ville de Moncton s'est déclarée officiellement bilingue suite à un vote unanime du conseil municipal. Qui l'aurait cru? Une ville où, il y a à peine trente ans, les Acadiennes et Acadiens se faisaient rabrouer pour avoir osé parler français devant le conseil municipal a reconnu officiellement son caractère bilingue.

Reste aux autres cités et villes importantes du N.-B., dont la capitale provinciale, de bouger dans le même sens.

Santé

La santé a continué d'occuper le premier rang de nos préoccupations au cours de la dernière année. Une page importante de l'histoire de la province en matière de santé et de mieux-être en français au Nouveau-Brunswick a été écrite au printemps 2003. La Société Santé et Mieux-être en français au Nouveau-Brunswick a été fondée et le Dr. Aurel Schofield en est devenu le premier président. La création de la Société Santé et Mieux-être en français est l'aboutissement de plusieurs années de travail entamé par les initiatives de la SAANB en 1999. Lors du colloque de fondation de la Société, Léandre Desjardins a dévoilé les résultats de son étude commandée par la SAANB et intitulée « La santé des francophones du Nouveau-Brunswick ». Il y trace le portrait de l'état de santé de la population francophone du N.-B. et le fonctionnement du système de soins de santé provincial.

Nous avons été très déçus de l'absence de la question linguistique dans le projet de loi du gouvernement du Nouveau-Brunswick établissant la Charte des droits et responsabilités en matière de santé. Nous trouvons déplorable que le droit à un service dans la langue de son choix ne fasse pas partie des droits du patient énumérés dans le projet de loi 60 du ministère de la Santé et du Mieux-être du N.-B.

Nous avons aussi profité de la campagne électorale provinciale pour réitérer que notre demande de dual-

ité, sous une forme ou une autre, soit appliquée au ministère de la Santé et du Mieux-être. Nous ne parlons pas nécessairement d'un système dualiste à l'image du système scolaire avec ses institutions parallèles, mais plutôt de la création d'un espace au ministère de la Santé et du Mieux-être où les francophones, à titre de gouvernants, pourraient exercer leur capacité à planifier et à gérer des soins de santé en français pour la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick. La création d'un réseau de services en français aurait l'avantage de mieux desservir les francophones de toutes les régions de la province, de faciliter l'envoi de médecins en région à cause de la possibilité de travailler en réseau avec d'autres équipes francophones de la province et, ainsi, de mieux répondre aux exigences constitutionnelles en matière linguistique. Nous croyons en un système de santé au N.-B. à deux réseaux, un francophone et un anglophone.

Scènes régionale et nationale, radiodiffusion et autres perspectives

La SAANB participe aux instances de la Société nationale de l'Acadie (SNA) ainsi qu'à celles des niveaux national et inter-provincial. J'ai pris part à une mission de la SNA pour l'Entente Québec-Acadie et je siège sur le comité de mise en œuvre de l'entente renouvelée. À titre de président du Forum de concertation des organismes acadiens, je préside le Comité de renouvellement de l'Entente Canada/communauté.

J'ai par ailleurs été élu à la vice-présidence de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFAC) en 2001. À ce titre, j'ai été occupé par différentes rencontres, colloques et présentations. De plus, en octobre dernier, j'ai participé au Sommet de la francophonie à Beyrouth comme membre de la délégation d'accompagnement du Nouveau-Brunswick. Sous le thème Le dialogue des cultures, ce sommet nous a offert de belles occasions de coopération internationale.

Bien d'autres dossiers ont occupé l'ordre du jour de la SAANB. Les critères de financement du Programme de droits de diffusion étant dorénavant axés sur le marché, nous avons uni notre voix à celle de l'Alliance des producteurs francophones du Canada pour exhorter Patrimoine canadien à trouver une solution au problème de survie des maisons de productions cinématographiques en régions minoritaires. Nous avons en outre accueilli avec joie la décision de la Commissaire aux langues officielles de retenir nos arguments et ceux invoqués par de nom-

breux autres intervenants selon lesquels la Commission de délimitation des circonscriptions fédérales du N.-B. ne respectait pas les communautés d'intérêt ni les liens historiques et culturels des collectivités de la circonscription fédérale d'Acadie-Bathurst en transférant une partie de celle-ci dans la circonscription de Miramichi. La SAANB suit ce dossier de très près et, en concertation avec notre conseiller juridique et l'Association francophone des municipalités du N.-B., il a été convenu que cette dernière mènerait ce dossier.

Fortement préoccupée par les augmentations constantes des droits de scolarité à l'Université de Moncton, la SAANB a donné son appui à la Fédération des étudiantes et étudiants du Centre universitaire de Moncton lors de son débrayage en vue de l'obtention d'un gel des droits de scolarité. Cependant, pour la SAANB, ce dossier va plus loin que le gel des droits de scolarité. Il est essentiel d'aborder ce dossier de façon plus globale, soit sous l'angle de l'accès pour nos jeunes aux études post-secondaires.

Dans le dossier de l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick, la SAANB est en discussion avec Immigration Canada pour un suivi à la journée d'étude sur l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants dans la province. La question d'une table de concertation sur l'immigration francophone au N.-B. est présentement discutée. En parlant de table de concertation, une autre sur l'aménagement du français est en préparation avec le Centre de recherche en linguistique appliquée.

Nous avons également raison de nous réjouir du fait que notre Fête nationale est désormais célébrée avec respect dans la Capitale provinciale. En effet, le conseil municipal de Frédéricton hisse maintenant le drapeau acadien à l'occasion du 15 août.

C'est une autre année de réalisations pour la SAANB. Une année de beaux gains qui nous permettent d'envisager l'avenir avec encore plus de promesses. Merci à nos bénévoles! Félicitations à nos collaborateurs de tous les secteurs et merci à nos différents partenaires des gouvernements fédéral et provincial ainsi que du monde associatif. Célébrons nos trente ans et l'épanouissement de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick. Le 40^e anniversaire de fondation de l'Acadie est à nos portes, préparons-nous à bien le fêter!

**Le président
Jean-Guy Rioux**

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ce rapport annuel se situe au milieu de ma quatrième année à titre de directeur général de la SAANB et sera présenté à la fin de ma cinquième année à ce poste. Je ne peux donc résister à la tentation d'établir un certain bilan de ces dernières années. Bilan bien sûr partiel étant donné l'angle administratif qu'il doit porter en raison de mes fonctions de gestionnaire de la SAANB.



Daniel Thériault
Directeur général

Néanmoins, je ne peux passer sous silence que l'année a débuté par l'une des plus grandes victoires de la communauté acadienne depuis une dizaine d'années, soit l'adoption d'une nouvelle Loi sur les langues officielles par l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. De l'avis de plusieurs, cet événement constitue un moment historique réalisé grâce à la mobilisation de la société civile acadienne et obtenu par les efforts concertés de la SAANB, du Forum de concertation et de ses membres.

Par ailleurs, cette même année a été occupée par la préparation à une campagne électorale, qui a nécessité de la SAANB qu'elle fasse le bilan de ses acquis et qu'elle mette de l'avant de nouveaux objectifs sur le front. La langue de travail dans la fonction publique, le retour à un profil linguistique de la fonction publique et la santé en français se dessinent pour être les prochains chevaux de bataille.

Diversification du financement

Pour revenir au bilan administratif des dernières années, notons que sur le plan financier, en raison d'une conjoncture favorable, le budget de la SAANB est passé de 764 133 \$ en 1998 à plus d'un million de dollars au 31 mars 2003. Cette augmentation résulte principalement du financement de projets spéciaux, le budget de base n'ayant connu qu'une augmentation d'environ 25 pour cent durant

la même période, passant de 400 000\$ à 490 000\$.

La SAANB a donc diversifié son financement public, mettant à contribution d'autres ministères que Patrimoine canadien en allant chercher des fonds de Santé Canada, d'Industrie Canada, du Développement des ressources humaines Canada, du ministère des Relations intergouvernementales et internationales du N.-B., du Programme de contestation judiciaire du Canada, etc. Cette diversifi-

cation lui a permis d'aborder divers enjeux qui se présentent à la société acadienne actuelle, tels que l'immigration, la santé en français, les services en français des agences fédérales et le renouvellement du cadre législatif des langues officielles au Nouveau-Brunswick. Ce financement additionnel a aussi permis à la SAANB de se donner les moyens informatiques nécessaires pour assurer notre présence sur l'Internet et de se préparer, tant bien que mal, aux célébrations du 400^e anniversaire de l'Acadie en 2004.

Cependant, ce type de financement n'est pas sans causer des problèmes de croissance, en mettant plus de pression sur une organisation ayant ses limites au niveau des ressources humaines. Le personnel régulier reste sensiblement le même, mais doit gérer un plus grand nombre de dossiers. Par ailleurs, le financement par projets ne permet pas de couvrir toutes les ressources nécessaires à leur bonne gestion. Le financement par projet ne facilite pas non plus la planification à long terme et une réaction rapide à une actualité qui évolue quotidiennement.

La part d'autofinancement de la SAANB ayant augmenté par la gestion de divers projets, le maillon faible reste le financement populaire que le Fonds de l'Avenir viendra un

jour combler, en partie, quand il aura atteint son million, dans un avenir rapproché, si les taux d'intérêts peuvent revenir à la hausse.

Participation de la base

Une campagne de recrutement avec des objectifs modestes a permis de recueillir près de 10 000\$ et d'établir une liste de près de 1 500 personnes qui ont exprimé par leur adhésion ou ré-adhésion une volonté de maintenir des liens plus serrés avec leur organisme de développement sociétal.

Durant ces quatre ans et demi, le budget alloué aux régions est passé de 120 000\$ à 150 000\$. Quelques ajustements ont dû être apportés au fonctionnement et à la présence de la SAANB sur le plan régional. Quatre personnes travaillent maintenant à mi-temps à l'animation de six régions et de 17 sections, dont 14 étaient fonctionnelles au cours de l'année 2002-2003. Plusieurs sections ont réussi à intervenir efficacement dans les dossiers linguistiques, culturels et socio-économiques de leur région. Toutes contribuent à garder la SAANB en contact avec la base en assurant une présence des régions aux diverses instances de la SAANB.

Communications

Les divers moyens de communications représentent à la fois un outil d'action privilégiée de la SAANB et un champ de revendication. Durant la dernière année, la SAANB a présenté un mémoire devant le Comité permanent du Patrimoine canadien de la Chambre des communes qui s'arrêtait sur la Loi sur la Radiodiffusion et le système de radiodiffusion canadien. La SAANB y a soulevé l'importance, pour la communauté acadienne du N.-B., d'un service équitable de la part des câblodistributeurs et fournisseurs de radiodiffusion directe par satellite et d'une représentation adéquate des particularités régionales dans le vaste monde de la télévision.

La SAANB a aussi présenté un mémoire au Comité sénatorial sur la santé et quelques mémoires à la Commission de la carte électorale fédérale (un mémoire provincial et

deux mémoires régionaux - Nord-Ouest et Péninsule acadienne - et le Rapport Duval sur les cartes électorales et les communautés d'intérêt), ainsi que de nombreux communiqués entre le 1er avril 2002 et le 31 mars 2003. Il est possible de compter plus de 375 couvertures dans les médias durant la même période. La SAANB a soutenu le Forum de concertation dans ses actions visant à convaincre Rogers d'offrir la chaîne ARTV à la population francophone du N.-B.

De plus, la SAANB, au moyen de lettres et d'appels téléphoniques, fait régulièrement pression auprès des fournisseurs de télévision par câble ou par satellite pour s'assurer d'un service équitable pour la population francophone. Par exemple, l'action de la SAANB a fait en sorte que la chaîne CHAUTVA se trouve dans la programmation de Bell ExpressVu et de Star Choice et que la chaîne culturelle de Radio-Canada devienne éventuellement disponible à Edmundston et à Fredericton.

Conclusion

Les dernières années ont été très actives à la SAANB. De plus, nous avons eu, au cours de la dernière année, l'occasion de voir aboutir un dossier d'importance, soit celui du renouvellement de la Loi sur les langues officielles au Nouveau-Brunswick. Cette situation est fort stimulante dans un secteur d'intervention où les résultats ne sont souvent perceptibles qu'à long terme. Nous nous préparons par ailleurs fébrilement au 400e anniversaire de l'Acadie en 2004 qui, nous l'espérons, sera un grand moment d'affirmation collective. Entre temps, nous utilisons les ressources mises à notre disposition pour faire avancer des dossiers d'intérêt pour la communauté acadienne. Ce travail est rendu possible grâce à la collaboration du personnel, des personnes bénévoles qui orientent nos actions, de la population qui nous appuie, des organismes qui collaborent avec nous et de nos bailleurs de fonds. À tous merci de votre collaboration et merci au conseil d'administration qui m'accorde sa confiance renouvelée.

Le directeur général
Daniel Thériault

**LA SOCIÉTÉ DES ACADIENS ET ACADIENNES DU NOUVEAU-BRUNSWICK INC.
ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES ET DU SURPLUS**

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2003

	BUDGET 2003	RÉEL 2003	RÉEL 2002
REVENUS			
Contribution - Ministère du Patrimoine canadien	490 000 \$	490 000 \$	480 000 \$
Intérêts	2 000	149	9
Revenus divers	34 450	38 495	101 975
Administration de projets	18 383	37 763	15 641
Projets	569 745	447 496	321 831
Programme Contestation judiciaire	-	83 157	-
	1 114 578	1 097 060	919 456
DÉPENSES			
FRAIS GÉNÉRAUX DE FONCTIONNEMENT			
Représentation et communication	146 795	142 959	111 551
Concertation	68 825	66 667	-
Développement régional et provincial	176 493	175 831	178 714
Développement de l'organisme	198 911	283 370	186 229
Coordination	-	-	121 590
	591 024	668 827	598 084
PROJETS			
Promotion de la langue française dans l'affichage	62 938	63 422	74 534
Fête 2004	72 000	72 000	19 575
Placement Carrière-Été	13 827	13 827	4 066
Intégration et accueil des minorités multiculturelles	19 048	19 048	4 979
Projets étudiant s	18 507	18 507	2 641
santé en français (projets)	219 475	103 076	68 493
Forum de concertation des organismes acadiens	142 650	136 800	147 543
	548 444	426 680	321 831
	1 139 469	1 095 507	919 915
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DÉPENSES SUR LES REVENUS)	(24 891) \$	1 553	(459)
SURPLUS AU DÉBUT DE L'EXERCICE		57 722	58 181
SURPLUS À LA FIN DE L'EXERCICE		59 275 \$	57 722\$

RÉGION ALNWICK-MIRAMICHI

Société Richard-Denys de la Miramichi - Roger Martin, président

Cette année, la section a poursuivi son travail en vue d'augmenter la fierté française sur l'ensemble du territoire de la Miramichi. Une édition mise à jour de l'annuaire des services en français de la région a été distribuée dans chaque foyer francophone de la région de Northumberland. Les annuaires sont aussi disponibles dans chaque kiosque touristique de la ville de Miramichi. De plus, une demande de financement a été déposée auprès du ministère des Relations intergouvernementales et internationales dans le but de faire une étude sur l'impact économique des francophones dans la région de Miramichi. Cette étude aiderait la section à justifier

ses demandes pour de meilleurs services en français en plus de faciliter les demandes de commandites. Le comité Coalition-santé, en partenariat avec le Conseil communautaire Beausoleil et les régions de Néguaac, Baie Sainte-Anne et Rogersville, a poursuivi ses démarches en vue d'assurer l'amélioration des soins de santé en français offerts par la corporation hospitalière. Depuis l'embauche du nouveau directeur, la situation s'est améliorée, mais les progrès se sont avérés lents depuis les six derniers mois. Le comité de liaison avec la nouvelle Régie régionale continuera de suivre le dossier de près.

RÉGION NORD-OUEST

Société Louis-Napoléon Dugal (SLND) - Hugues Chiasson, président

Lors de l'Assemblée annuelle, qui a eu lieu en mai 2002, un nouveau conseil de section a été choisi par la vingtaine de membres présents.

Fête nationale, francisation et identité et liens avec la communauté acadienne du Maine demeurent les dossiers prioritaires de La Société Louis-Napoléon Dugal. La campagne de recrutement a également mobilisé les efforts de la plupart de ses membres actifs et de son agent de développement. Les étudiantes et étudiants du Collège communautaire du N.-B. et du campus d'Edmundston de l'Université de Moncton ont reçu de l'information sur les dossiers actuels de la SAANB ainsi que sur son identité et sur son utilité pour les francophones de la province.

La question de la présence d'un journaliste-radio de la Société Radio-Canada dans la région du Nord-Ouest a été résolue. La SRC avait assuré, en 2000, qu'un journaliste à temps plein serait affecté à la couverture de l'actualité du Nord-Ouest et elle a enfin réalisé sa promesse.

Par ailleurs, la SLND a parrainé le plus gros évé-

nement culturel tenu dans la région du Madawaska. Le spectacle « Acadie des terres et forêts en fête » est un spectacle qui raconte, par un historique de la chanson acadienne et francophone, les tribulations de la nation acadienne, mais surtout l'établissement des premiers colons et le développement du Madawaska comme terre d'accueil pour les déportés de 1755 et de 1789. Cet événement a attiré plus de 5000 spectateurs et a permis de faire connaître ce beau coin de pays à plusieurs gens de passage et à éduquer la population du Madawaska sur ses origines. Compte tenu du succès remporté par cette production, elle sera reprise en 2003.

Pour leur part, les festivités du 15 août ont eu lieu pour une huitième année consécutive. Environ 500 personnes ont participé aux cérémonies officielles, au pique-nique, au tintamarre et au spectacle tenus tout au long de la journée. La SLND se penche présentement sur l'organisation de la fête du 15 août 2003 et reprendra ses activités courantes en septembre.

Société Joseph-Arthur-Melanson (SJAM) - Livain Richard, président

Grâce aux efforts du comité de relance, un conseil a été formé lors de l'assemblée annuelle du 26 mai dernier et quelques dossiers prioritaires ont alors été identifiés.

La SJAM a fait l'acquisition, avec la participation financière de deux entreprises privées, d'une cinquantaine de drapeaux acadiens afin de doter toutes les classes des deux écoles de la ville d'un étendard qui lui soit propre. Comme les directeurs se sont montrés très ouverts à l'activité ainsi qu'au rayonnement de l'Acadie en région, il a conjointement été décidé d'en faire la remise officielle lors de la Semaine provinciale de la fierté française. L'activité s'est bien déroulée et les réactions ont été positives. Les jeunes de l'école primaire ont posé des questions à leurs parents sur leur origine acadienne et les élèves de la polyvalente ont fait des recherches sur l'origine de leur emblème national. L'événement a reçu une

excellente couverture médiatique de la part de la radio communautaire, de l'Acadie Nouvelle et de l'Aviron.

En mars, une cérémonie pour souligner la participation des jeunes de la région aux Jeux du Canada a été tenue à l'école polyvalente de Saint-Quentin. La belle performance des deux « Myriam en or » et la participation de la délégation y ont été reconnues. Le président de la SAANB, M. Rioux, est venu personnellement féliciter les athlètes. Il leur a remis à chacune, conjointement à la section locale, un certificat de reconnaissance et un chandail avec le logo de la SAANB. L'accueil réservé à M. Rioux a été très chaleureux.

Enfin, les membres du conseil d'administration et du comité du 15 août ont commencé leurs activités de préparation de la prochaine fête nationale.

Section Monseigneur J.-A. Godbout/Petite-Rochelle (SMgrG/PR)

Le travail effectué dans la SMgrG/PR a consisté principalement à contacter la population dans le cadre de la campagne de recrutement. Le but était d'établir une liste de bénévoles potentiellement intéressés à siéger sur le comité local de la SAANB. À part ses rencontres avec d'anciens membres, l'agent de développement s'est présenté à la rentrée du Collège communautaire du N.-B. de Campbellton pour renseigner les étudiantes et étudiants sur la SAANB, pour leur donner un aperçu de ses réalisations dans la province et pour les intéresser au mouvement. Par ailleurs, la SAANB a participé aux fêtes du 15 août à

Balmoral où un bénévole a distribué de l'information à propos de l'organisme.

La SMgrG/PR a rencontré plusieurs personnes afin de prendre le pouls de la population et de monter un dossier porteur des espérances des gens face à la SAANB. Il est ressorti de ces rencontres que la francisation de l'affichage et des services est le dossier le plus important et qu'un comité de la SAANB travaillant dans la région devrait en faire son cheval de bataille. Une assemblée annuelle est prévue en avril 2003.

RÉGION NORD

Section Pointe-aux-Pères

La section a connu des difficultés au niveau opérationnel au cours de l'année puisque le conseil est toujours sans présidence. Au cours des quatre mois d'activité de la section, le conseil a tenu plusieurs réunions pour identifier les dossiers prioritaires pour la région.

La question de l'affichage et de l'offre active de services en français dans les lieux publics est primordiale pour la région. Il a été déterminé que la section allait s'inspirer du type d'évaluation effectué dans les magasins de Moncton-Dieppe. Le conseil attend présentement une réponse à une demande de financement présentée au gouvernement provincial pour l'embauche d'une personne pour faire ce travail. Mais autour de la question de l'affichage et des services en français, il reste également beaucoup de travail de sensibilisation à faire auprès des francophones pour qu'ils exigent ces services.

Il faudra bientôt définir, peut-être en collaboration

avec d'autres organismes, le genre d'activités à mettre sur pied pour marquer le 400e anniversaire de la fondation de l'Acadie en 2004. Cet événement représente une occasion unique pour célébrer en grand à Bathurst et dans les régions environnantes.

La période pré-électorale a permis à la section de sensibiliser les candidats des trois partis sur les actions importantes à exiger du gouvernement. Qu'ils fassent en sorte qu'un plus grand nombre de francophones accèdent à des postes-clé dans la fonction publique. Que les francophones puissent travailler davantage dans leur langue. Que les hôpitaux comme celui de Bathurst permettent aux francophones de travailler et de se faire soigner dans leur langue et que l'Hôpital de Bathurst se déclare francophone avec capacité bilingue.

La bourse Pointe-aux-Pères de 200 \$, qui est remise annuellement, a été octroyée à une étudiante qui poursuit des études post-secondaires.

Alliance SAANB-Péninsule acadienne - Ronald McIntosh, président

Les membres de la section Mgr Théophile-Allard ont travaillé sur le dossier « Une ville, une péninsule » en effectuant un sondage auprès des conseils municipaux, des villes, des villages et des districts de services locaux afin de connaître leur opinion à ce sujet.

Au cours de la dernière année, les trois sections Mgr-Théophile-Allard, François-de-Bellefeuille et Cap-L'Espérance ont procédé à leur dissolution pour se fusionner en une seule section sous le nom Alliance SAANB-Péninsule acadienne. Le but de ce regroupement est de renforcer la notion d'identité péninsulaire, d'augmenter l'efficacité de la section et de sensibiliser les membres et le public aux problèmes sociaux, économiques, culturels et politiques que la communauté doit affronter.

L'Alliance a identifié les dossiers péninsulaires sur lesquels elle concentrera ses efforts pendant la prochaine année, soit la santé, la révision de la carte électorale fédérale, le 30e anniversaire de la SAANB, le Collège communautaire virtuel, le réseau routier et la région administrative. L'Alliance a vivement dénoncé le statut bilingue adopté par la Régie régionale de santé no.6 de la région Chaleur, celle-ci étant constituée de 85 % de francophones.

L'Alliance travaille également à organiser la prochaine assemblée générale provinciale qui se tiendra dans sa région, soit à Shippagan. Elle planifie également une journée de réflexion afin de sensibiliser la communauté à la formation d'une région administrative pour la Péninsule acadienne.

RÉGION ACADIE-BEAUSÉJOUR

Section Monseigneur Marcel-François-Richard - Rita Chavarie, présidente

Le Conseil de section Mgr M.-F.-Richard a tenu, au cours de l'année 2002-2003, ses réunions mensuelles régulières.

Le conseil s'était fixé quatre priorités. La première était de travailler avec la SAANB provinciale afin de recevoir les membres à l'assemblée annuelle qui a eu lieu à Richibouctou. Cet événement s'est révélé une réussite grâce à la participation bénévole de nombreux professeurs, professeurs et élèves de l'école où s'est tenue l'assemblée.

Par ailleurs, la campagne de recrutement s'est bien déroulée et la section a même dépassé son objectif. La section compte maintenant 76 membres actifs. L'agent de développement de la SAANB, Raymond-Guy LeBlanc, a rencontré les élèves du secondaire de l'École de Rogersville afin de leur faire connaître la SAANB et le comité Francisation Acadie-Beauséjour. Il leur a aussi parlé de poésie.

Une des activités du conseil a été d'offrir un atelier de poésie, en partenariat avec la Société culturelle de Kent-Nord, à Amica, au parc Kouchibouguac et au club Richelieu. Cette activité a connu un réel succès puisque 20 personnes se sont présentées. À la fin de la journée animée par Raymond-Guy LeBlanc, les participants et participants ont décidé de se rencontrer tous les trois mois afin de partager leurs écrits.

Une autre préoccupation du conseil était la question de la santé. Une rencontre a eu lieu avec la députée de Rogersville Kouchibouguac, Mme Rose-Mai Poirier, au sujet de l'installation éventuelle d'une clinique de santé dans la région. La section a également appuyé un groupe de personnes qui proteste depuis de nombreux mois contre la méga-porcherie de Sainte-Marie de Kent.

Section Émilie-LeBlanc - Robert Thibault, président

Cette année encore, la section Émilie-LeBlanc a été très active au sein de la communauté monctonienne. Les démarches se poursuivent de façon systématique auprès de la municipalité afin d'obtenir que l'affichage des noms des rues et des parcs publics soit acceptable pour les deux communautés linguistiques. Grâce à la collaboration du directeur général de la municipalité, certains progrès réels se montrent satisfaisants, mais la vigilance reste nécessaire. Le nouveau statut de « Ville officiellement bilingue » que Moncton a adopté ne doit pas faire croire aux francophones que le travail est terminé.

Le conseil de section a poursuivi son travail avec le comité Francisation Acadie-Beauséjour. Près de 200 commerces ont été évalués et la réponse est encourageante. Seuls deux prix Citron ont été accordés, comparativement à huit l'an dernier.

La campagne de recrutement, coordonnée par Raymond-Guy LeBlanc, s'est bien déroulée puisque l'objectif de 200 nouveaux membres a été atteint.

La section continue aussi d'appuyer le forum pour une école secondaire francophone à Moncton et surveille les progrès du Comité SOS-Dumont. L'hôpital Dr Georges-L. Dumont reste à l'intérieur du réseau de santé francophone et la langue française est reconnue comme langue de travail à l'hôpital. Le dossier complexe de réseau de santé en français étant devenu provincial, le Comité SOS-Dumont n'a plus de raison d'intervenir, mais reste dûment constitué et suivra de près la situation à Moncton et la fondation du réseau de santé en français au niveau provincial.

Mentionnons également que deux membres du conseil font présentement des démarches pour se familiariser avec le processus d'immigration du

gouvernement canadien. Les premiers constats démontrent que le gouvernement accueille des gens au Canada en ne les informant pas adéquatement de la véritable situation linguistique, entraînant souvent des situations désastreuses pour les nouveaux arrivants. Il est impossible de demeurer silencieux devant cet état de chose. Ce dossier provincial reste à suivre.

De plus, le 23 mars dernier, une lettre a été envoyée au premier ministre Bernard Lord lui demandant de mettre en place des mécanismes pour remédier aux problèmes créés dans la région de Sainte-Marie de Kent par la méga-porcherie et de ne plus permettre la construction de méga-porcheries dans la province avant de pouvoir en assurer l'exploitation sans avoir à sacrifier la qualité de vie de la population forcée à vivre près de ces porcheries. Cette lettre a été publiée dans l'Acadie Nouvelle, le Moniteur Acadien et l'Étoile, mais le bureau du premier ministre n'y a pas répondu.

Par ailleurs, la section a déposé une autre plainte auprès du Commissariat aux langues officielles au sujet, cette fois, d'un reçu de caisse unilingue anglais remis par le Bureau des passeports - Opération centrale. L'enquête est toujours en cours.

Enfin, il a été proposé à la SAANB qu'« On invite les sections à soumettre la candidature d'une femme comme lauréate du prix Albert-Sormany les années dont le nombre est impair et on invite les sections à soumettre la candidature d'un homme comme lauréat de ce prix les années dont le nombre est pair, de façon à ce que l'alternance femme/homme soit toujours respectée à moins de circonstances exceptionnelles ».

Section Dieppe-Memramcook - Martin Aubin, président

« Il est rare d'avoir la chance de travailler avec un groupe de personnes aussi douées et engagées que celles qui font partie de la nouvelle section Dieppe-Memramcook (ancienne section Petitcodiac). Elles sont responsables, entre autres, des efforts de francisation à Dieppe, de Francisation Acadie-Beauséjour, de la célébration de la fête du 15 août dans le Sud-Est, de l'échec du plan provincial de fusionnement de Dieppe à Moncton et Riverview, de la protection de l'intégrité des lieux de l'école Anna Malenfant, de l'échec du fusionnement du laboratoire médical, du débat sur la place du drapeau acadien au Sommet de la Francophonie, de la protection de l'intégrité de l'hôpital Dr Georges-L. Dumont, etc. Je remercie les membres de la section Petitcodiac telle qu'elle était et maintenant Dieppe-Memramcook qui ont travaillé à ces dossiers qui prouvent que les francophones sont là pour y rester, » dit le président Martin Aubin. Cette année en particulier, la section a consacré temps et énergie à se renouveler et à recruter de nouveaux membres. Grâce en grande partie au dévouement du Dr. Richard Garceau et des autres membres du conseil, ainsi qu'au travail exceptionnel de Raymond-Guy LeBlanc, 132 nouveaux membres ont été recrutés dans la section.

Section Gilbert-Girouard - Normand Cormier, président par intérim

Le 25 mars dernier, une douzaine de personnes venues de Grande-Digue, Notre-Dame, Saint-Paul, Saint-Antoine et Sainte-Marie de Kent se sont réunies à l'école Camille-Vautour de Sainte-Antoine pour la mise sur pied du comité intérimaire de la section.

Le premier dossier qui a retenu l'attention des membres est celui de la santé. La section pourrait appuyer la municipalité de Saint-Antoine dans sa démarche pour obtenir un numéro de médecin dont l'absence se fait cruellement sentir. Le coût des médicaments pour les personnes âgées, le fonctionnement des régies régionales, le droit aux services de santé en français ainsi que la détérioration de la qualité de vie depuis l'implantation de la méga-porcherie en 1999 à Ste-Marie de Kent sont aussi des sujets préoccupants. Nous pourrions continuer à travailler avec le comité de santé et le groupe Solidarité Moncton/Ste-Marie de Kent sur cette question.

La langue et la fierté acadienne est aussi un dossier qui a fait l'objet de discussions. Il a été question autant de l'affichage en français dans la région que de l'importance de valoriser la culture acadienne. La section Gilbert-Girouard pourrait travailler de concert avec les DSL et les municipalités pour les appuyer dans leur travail de francisation auprès des commerces. Il serait aussi possible de tisser des liens avec la Société culturelle Kent-Sud sur les questions de l'affichage en français et la valorisation cul-

turelle, l'encouragement à la lecture de livres acadiens et français et l'importance des programmes d'alphabétisation.

Le 25 mars dernier, une douzaine de personnes venues de Grande-Digue, Notre-Dame, Saint-Paul, Saint-Antoine et Sainte-Marie de Kent se sont réunies à l'école Camille-Vautour de Sainte-Antoine pour la mise sur pied du comité intérimaire de la section.

Le premier dossier qui a retenu l'attention des membres est celui de la santé. La section pourrait appuyer la municipalité de Saint-Antoine dans sa démarche pour obtenir un numéro de médecin dont l'absence se fait cruellement sentir. Le coût des médicaments pour les personnes âgées, le fonctionnement des régies régionales, le droit aux services de santé en français ainsi que la détérioration de la qualité de vie depuis l'implantation de la méga-porcherie en 1999 à Ste-Marie de Kent sont aussi des sujets préoccupants. Nous pourrions continuer à travailler avec le comité de santé et le groupe Solidarité Moncton/Ste-Marie de Kent sur cette question.

La langue et la fierté acadienne est aussi un dossier qui a fait l'objet de discussions. Il a été question autant de l'affichage en français dans la région que de l'importance de valoriser la culture acadienne. La section Gilbert-Girouard pourrait travailler de concert avec les DSL et les municipalités pour les appuyer dans leur travail de francisation auprès des commerces. Il serait aussi possible de tisser des liens avec la Société culturelle Kent-Sud sur les questions de l'affichage en français et la valorisation cul-

turelle, l'encouragement à la lecture de livres acadiens et français et l'importance des programmes d'alphabétisation.

Le 25 mars dernier, une douzaine de personnes venues de Grande-Digue, Notre-Dame, Saint-Paul, Saint-Antoine et Sainte-Marie de Kent se sont réunies à l'école Camille-Vautour de Sainte-Antoine pour la mise sur pied du comité intérimaire de la section.

Le premier dossier qui a retenu l'attention des membres est celui de la santé. La section pourrait appuyer la municipalité de Saint-Antoine dans sa démarche pour obtenir un numéro de médecin dont l'absence se fait cruellement sentir. Le coût des médicaments pour les personnes âgées, le fonctionnement des régies régionales, le droit aux services de santé en français ainsi que la détérioration de la qualité de vie depuis l'implantation de la méga-porcherie en 1999 à Ste-Marie de Kent sont aussi des sujets préoccupants. Nous pourrions continuer à travailler avec le comité de santé et le groupe Solidarité Moncton/Ste-Marie de Kent sur cette question.

Section Placide Gaudet - Roger Caissie, président

Durant la dernière année, la section Placide-Gaudet s'est remise sur pied après quelques années d'absence grâce aux efforts de l'agent de développement Raymond-Guy LeBlanc et à la participation de bénévoles. En effet, la section a connu une bonne campagne de recrutement en dépassant son objectif de recruter 10 % de nouveaux membres. Cette réalisation facilitera le renouvellement de la section.

La section s'est également dotée de quelques dossiers à attaquer, soit la question de l'affichage commercial en français dans la région et la création d'un concours dans les écoles durant lequel les élèves participeront à des activités portant sur la fierté acadienne.

Par ailleurs, la section a participé aux activités du conseil d'administration provincial ainsi qu'au projet de promotion de la langue française Francisation Acadie-Beauséjour.

RÉGION SUD-OUEST

Conseil Sieur Samuel-de-Champlain (SSC) - Théo Gagnon, président

La campagne Parfum de francophonie ou Francisation Sud-Ouest suit son cours dans le Grand Saint-Jean.

L'année dernière, la section a distribué un dépliant « Parfum de francophonie » pour informer la population des droits linguistiques des francophones, des objectifs et des grands dossiers pilotés par la SAANB et de quelques réalisations acadiennes dans le Grand Saint-Jean au cours du dernier siècle. Plus de 1500 dépliant ont été distribués.

Le Conseil SSC travaille depuis quelques mois à la conception de trousse d'information pour les commerçants du Grand Saint-Jean. Des outils promotionnels comme des épinglettes Français/English et des panneaux amovibles pour comptoir seront inclus dans cette trousse.

La campagne Parfum de francophonie ou Francisation Sud-Ouest a eu un impact dans la communauté d'affaires. Par exemple, une équipe de gens

d'affaires du Saint-Jean métropolitain, Avantage Saint John Advantage, a demandé à la section de se joindre à eux pour faire la promotion du bilinguisme et du français dans le Grand Saint-Jean.

Avantage Saint John Advantage est une équipe de gens d'affaires qui, de concert avec le Bureau de commerce de Saint-Jean, l'Association régionale de la communauté francophone de Saint-Jean et Entreprise Saint John, oriente ses efforts pour élaborer une stratégie pour communiquer les avantages économiques reliés à l'appui au bilinguisme.

Le travail accompli par le Conseil Sieur Samuel-de-Champlain au cours des dernières années a eu un effet positif dans la communauté d'affaires du Grand Saint-Jean. Le Conseil SSC travaillera en partenariat avec Avantage Saint John Advantage pour valoriser l'usage du français dans les commerces de la région de Saint-Jean.

Société Pierre-Amand-Landry (SPAL) - Jean-Guy Violette, président

La Société Pierre-Amand-Landry pilote plusieurs dossiers, dont ceux de la santé, des fêtes du 15 août, de la francisation et des relations avec la municipalité.

Entretenir des liens étroits avec la municipalité est un des dossiers importants de la SPAL. En ce sens, le président du conseil rencontre le maire régulièrement en participant aux déjeuners du maire organisés par la municipalité et la Chambre de commerce et en assistant aux réunions mensuelles du conseil de ville qui rend maintenant disponible la traduction simultanée.

Les démarches initiées par la Société Pierre-Amand-Landry depuis le début des années 1990 pour identifier le boulevard de la Pointe-Sainte-Anne ont finalement porté fruit. Le 15 août dernier, la ville de Frédéricton faisait le dévoilement officiel des panneaux de signalisation portant la mention du boulevard de la Pointe Sainte-Anne.

Depuis plus de vingt ans, la SPAL organise les fêtes du 15 août à Frédéricton. Au printemps 2002, la ville de Frédéricton a accepté la demande de la SAANB et de la SPAL de collaborer à l'organisation de ces fêtes. En plus d'organiser les cérémonies du lever du drapeau, la ville de Frédéricton a désigné un conseiller bilingue pour

siéger au comité organisateur des fêtes afin de mieux répondre aux besoins de la SPAL.

Le spectacle de Flame au centre-ville et celui de Blou au Club de curling ont attiré une bonne foule. D'autres francophones se sont par ailleurs rendu dans des bars du centre-ville où certains orchestres arboraient aussi des drapeaux acadiens. Cette année, il a aussi été possible de remarquer quelques décors à saveur acadienne dans certains débits de la Société des alcools. Une nouveauté pour Frédéricton! Même l'éditorial du quotidien anglophone de Frédéricton a sommé les faiseurs de trouble de laisser les Acadiennes et les Acadiens fêter en paix.

La liste des entreprises offrant des services en français ne cesse d'augmenter dans le Bottin des services en français. De plus, un plus grand nombre de gens d'affaires offrent des services dans les deux langues et recrutent du personnel bilingue compétent. Enfin, de plus en plus de commerçants se procurent des épinglettes Français/English. Ces faits démontrent une évolution dans la qualité des services offerts en français à Frédéricton.



Société des Acadiens et Acadiennes
du Nouveau-Brunswick

Pour nous joindre :

SAANB
702, rue Principale, bureau 204
Petit-Rocher, N.-B. E8J 1V1

Téléphone : (506) 783-4205
Télécopieur : (506) 783-0629
Courriel : saanb@nbnet.nb.ca
Site Web : www.saanb.org

RETOUR SUR L



Au nom de la SAANB, le directeur général, Daniel Thériault a remis un cadeau à Jean-Claude Couture, représentant du Québec dans les provinces Atlantiques, au moment de son départ.



Le président, Jean-Guy Rioux a participé au Sommet de la Francophonie à Beyrouth et on le voit ici en compagnie, entre autres, du recteur de l'Université de Moncton, Yvon Fontaine.



Le président Jean-Guy Rioux a transmis les souhaits d'occasion à Jean-Claude Couture.



La SAANB a salué la contribution de Rino Morin-Rossignol à l'AGP 2002.



Célébration de la Journée internationale de la fr



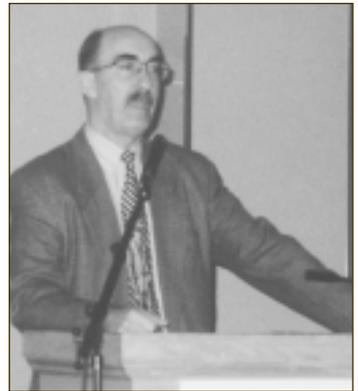
Le président Jean-Guy Rioux et le directeur général Daniel Thériault discutent avec le ministre responsable de la Francophonie, Paul Robichaud.



Les membres du conseil d'administration se rencontrent régulièrement.



Les membres de la Société Nationale de l'Acadie ont signé la lettre demandant une reconnaissance des torts causés à la communauté acadienne de la part de la Couronne britannique.



Léandre Desjardins a effectué une recherche sur la santé des francophones au Nouveau-Brunswick et il a présenté les résultats lors du Forum sur la santé à Edmundston.



Francophonie.



La Société Santé et Mieux-être en français du Nouveau-Brunswick a été créée et on aperçoit les membres de son tout premier conseil d'administration.

RAPPORT DES COMITÉS

Comité provincial sur la santé

En place depuis 1999, le comité provincial sur la santé a mis fin à ses activités après la tenue d'un colloque sur la santé en français qui a eu lieu en novembre 2002. Un comité de transition chargé de veiller à la fondation d'un réseau Société Santé et Mieux-être en français du Nouveau-Brunswick a alors été mis sur pied. Lors de ce colloque, Léandre Desjardins, directeur de la recherche « La santé des francophones du Nouveau-Brunswick », a dévoilé les résultats de son étude commandée par la SAANB.

La Société Santé et Mieux-être en français du Nouveau-Brunswick a été officiellement fondée en mai 2003.

Étaient membres du comité provincial sur la santé Roger Martin, Jean-Guy Rioux, Barbara Losier et Daniel Thériault. Ronald Brun en assurait la présidence alors que Léandre Desjardins y agissait en tant que directeur de la recherche.



Le Comité 2004 de la SAANB

Le Comité 2004 de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick concerte les efforts de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick dans ses préparatifs pour célébrer dignement le 400e anniversaire de fondation de l'Acadie. Formé de membres de la SAANB et de représentantes et représentants du milieu associatif, le Comité 2004 de la SAANB veut s'assurer que le 400e anniversaire de fondation de l'Acadie soit un grand moment d'affirmation et de célébration pour toute la communauté.

Le comité a maintenant un bureau au 480, avenue Acadie à Dieppe. Des renseignements y sont disponibles pour mettre en place des projets d'événements de tout genre pour souligner le 400e anniversaire. Le comité a également son logo, son dépliant et son site Internet www.2004.saanb.org. Ces outils permettent la coordination et la promotion des évé-

nements et activités qui se dérouleront dans les différentes communautés. Vous pouvez consulter le calendrier des activités du 400e anniversaire sur le site Internet qui est mis à jour régulièrement.

Sont actifs au sein de ce comité Théo Gagnon, président, Maurice Basque, Tanya Doucet, Louis LeBouthillier, Nancy Rousselle, Ginette Savoie, Lisette Schofield, Jean-Guy Rioux et Daniel Thériault.

Comité sur l'accueil et l'intégration

En collaboration avec le Conseil des minorités multiculturelles francophones du Nouveau-Brunswick (CMMFNB), la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick a organisé une journée de réflexion sur les questions de l'accueil et de l'intégration des immigrants francophones au Nouveau-Brunswick en juin 2002.

Depuis plusieurs mois, la SAANB, grâce au soutien de ses partenaires financiers, a entrepris les démarches menant à une étude sur la situation des immigrants francophones dans la province. Le but de cette initiative est d'améliorer les structures d'accueil existantes, de favoriser l'acceptation des immigrants francophones et d'encourager la reconnaissance réciproque entre la société civile acadienne et les nouveaux arrivants.

Suite aux recommandations du rapport de la firme Okana-Solutions marketing, des participantes et participants ont tenté d'évaluer la situation actuelle et d'identifier des actions à entreprendre pour augmenter et faciliter l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants francophones au Nouveau-Brunswick.

Les participantes et participants ont endossé quatre recommandations, soit le besoin de recherche sur le terrain, la diffusion d'information pertinente et complète aux immigrants pour leur permettre de faire des choix éclairés, la mise en place de structures d'accueil en français et la recherche de solutions aux obstacles reliés à la recherche d'emploi.

La SAANB est toujours en discussion avec des ministères fédéraux et provinciaux afin de mettre sur pied une table de concertation sur l'immigration francophone au N.-B.

Siègent à ce comité Nasser Baccouche, Catalina Ferrer, Koffi Konan, Phylomène Langio, Cyprien Okana et Jean-Guy Rioux.

FONDS DE L'AVENIR - UNE ANNEE DANS LA CONTINUITÉ

Je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont engagées à verser une contribution au Fonds de l'Avenir de la SAANB. Les promesses de don s'élevaient à 673 079 \$ et nous avons jusqu'à présent reçu 615 974 \$, soit 91,52 % des engagements. Il n'y a que 42 personnes (10,2 %) qui n'ont pas terminé d'honorer leur promesse de don et 31 personnes (7,5%) qui n'ont pas honoré la leur. Je me dois par ailleurs de souligner que quatorze personnes se sont engagées à faire un don continu à la société. Je remercie sincèrement toutes les personnes qui se sont engagées parce qu'elles croient à la raison d'être de la SAANB et à son importance pour le développement et l'avancement de la société acadienne.



Roger Doiron
Président du Fonds de
l'Avenir de la SAANB Inc.

Les bénéfices sur notre investissement ne sont peut-être pas aussi importants que nous le souhaitons. Nous restons tout de même confiants que l'objectif d'un million pourrait être atteint en 2007. Les gens qui assisteront à la réunion annuelle auront l'occasion d'entendre la présentation du représentant de Placements Louisbourg.

En terminant, je tiens aussi à remercier l'équipe du bureau, en particulier Pauline et Denise pour leur travail et leur dévouement. De plus, je profite de l'occasion pour dire merci aux

membres du conseil d'administration du Fonds de l'Avenir et tout particulièrement à Gérard Arsenault pour son expertise et ses conseils judicieux.

Le président
Roger Doiron

Une célébration à partager



Le Comité 2004 de la SAANB
souhaite connaître vos projets, en
faire la promotion et vous appuyer
dans vos démarches.

Renseignements

1 888 722-2343 ou
(506) 382-1604

Site Web : www.2004.saanb.org
Courriel : saanb04@nb.aibn.com
480, avenue Acadie
Dieppe (N.-B.) E1A 1H8

Quel que soit l'angle que vous adoptiez pour souligner notre 400e anniversaire, le Comité 2004 de la SAANB, dans son rôle de coordination et de concertation, peut vous aider à diriger vos efforts en espérant accentuer leur impact.



**FONDS DE L'AVENIR DE LA SAANB INC.
ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES ET DU SURPLUS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2003**

	2003	2002
REVENUS		
Financement et recrutement	34 097 \$	30 818 \$
Revenus d'intérêts	15 610	15 202
Revenus de placements	(19 735)	(5 569)
Administration	8 952	8 992
	38 924	49 443
DÉPENSES		
Quote-part régionale	3 192	6 959
Frais bancaires	103	148
Administration	8 952	8 992
	12 247	16 099
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	26 677	33 344
AJUSTEMENT AUX EXERCICES ANTÉRIEURS	-	7 371
SURPLUS - DÉBUT DE L'EXERCICE	643 070	602 355
SURPLUS - FIN DE L'EXERCICE	669 747\$	643 070\$

Conseil d'administration du Fonds de l'Avenir de la SAANB Inc.

Roger Doiron, président
Gérard Arseneault, vice-président
Gilles Haché, trésorier
Ghislain Clermont, secrétaire
Suzanne Cormier, directrice
Roger Caissie, trésorier de la SAANB

LA CAMPAGNE DE L'AVENIR DE LA SAANB INC.

VOICI L'HISTOIRE D'UNE BELLE RÉUSSITE!

En date du 31 mars 2003, nous avons pu recueillir 669 747 \$.

Ce montant nous rapproche de plus en plus de notre objectif d'un million de dollars, visé sur une période de cinq ans.

ORDRE DE L'ACADIE

Membres Émérites

(7 membres en date du 31 mars 2003)

Les personnes, entreprises et sociétés suivantes ont contribué plus de 20 000 \$ à la Campagne de l'Avenir de la SAANB et ont accepté la reconnaissance publique de leur don :



Mouvement des
caisses populaires
acadiennes

100 000 \$



Assomption Vie

Au cœur de votre avenir

50 000 \$



CAISSE POPULAIRE
DE SHIPPAGAN

25 000 \$



20 000 \$

Lise Ouellette

20 000 \$

Ronald Brun

20 000 \$

Dons anticipés 2 500 à 19 999 \$

Étienne Deschênes

Maurice Rainville

Arsène Richard

Roy Consultant

Micheline Doiron

Armand Saintonge

Max Pièces d'Auto Ltée

Hélène Haché

Fernand et Ghislaine Arseneault

Gilles Thibault

Pierre Beaudoin

Village de Cap-Pelé

Gionet Construction Ltée

Jean-Guy Vienneau

The Co-operators

Jacques Boucher

Ville de Shédiac

Michel Laroche

Simonne Clermont

Ghislain Clermont

Ville de Caraquet

Jacques Léger

Louise Imbeault

Jean-Claude Savoie

Adé Thériault

GCP Bristol

20 mars 2003

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Afin de souligner la Journée internationale de la francophonie, à Moncton, un dîner-débat portant sur la langue française dans le monde était présenté par le Conseil de la vie française de l'Université de Moncton, campus de Moncton, et la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick le 20 mars dernier à Moncton. Le débat avait pour thème Le français dans le monde francophone.

L'activité a regroupé des intervenantes et intervenants des milieux associatif, gouvernemental et universitaire. Les participante et participants au débat étaient Jean-Guy Rioux, président de la SAANB; Mirelle Cyr, sous-ministre adjointe au ministère des Relations intergouvernementales et internationales du N.-B.; Sénamin Amedegnato, d'origine togolaise, enseignant au département d'Études françaises de l'Université de Moncton; Clint Bruce, Louisianais et boursier Fulbright; Gaëtan Landry, étudiant en sciences originaire de la Péninsule acadienne et Steve Lapierre, étudiant en information-communication natif des Îles-de-la-Madeleine.

Ces invitée et invités ont débattu de questions parfois épineuses ayant trait au français: Le français survivra-t-il à un autre siècle? Deux langues, une de trop, mais vivre entouré de plusieurs langues, quelle chance! Mieux vaut « mal parler » que se taire. Le réseau Internet permet-il de vitaliser et d'enrichir la francophonie mondiale? Les récents développements en matière de droits linguistiques au Nouveau-Brunswick sont-ils des événements passagers ou des signes d'une réelle

égalité à venir? L'aire francophone comme espace d'ouverture sur le monde et l'épanouissement du français, qu'en est-il?

En soirée, un spectacle soulignant les multiples couleurs de la francophonie acadienne, nationale et internationale a été présenté à guichet fermé. Intitulé Symphonie aux couleurs de la francophonie, ce spectacle mettait en vedette l'orchestre symphonique des Rendez-vous de la francophonie, Jean-François Breau, Khaled Abed, le quatuor musical Les Muses et Mathieu D'Astous. En deuxième partie, Fred Pellerin a enchanté le public présent de ses plus beaux contes.

Le ministère des Relations intergouvernementales et internationales du N.-B., le ministère de l'Éducation du N.-B., Patrimoine canadien, les Rendez-vous de la francophonie, l'Université de Moncton, le Bureau du Québec dans les provinces atlantiques et le Consultat général de France étaient partenaires de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick pour l'organisation de ces activités.

Les activités de la Journée de la francophonie 2003 au N.-B. mettent en relief le désir de la communauté acadienne de souligner l'appartenance de l'Acadie du Nouveau-Brunswick à la Francophonie internationale et de reconnaître l'importance de la jeunesse et du bilinguisme dans le monde municipal. Elles célèbrent aussi les nouveaux développements linguistiques acquis par les francophones du pays et de la province.

FORUM DE CONCERTATION DES ORGANISMES ACADIENS

Le Forum de concertation des organismes acadiens est un mécanisme par lequel ses membres se réunissent pour faciliter la réalisation du Plan de développement global de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick (PDG), discuter de toute autre question relative à l'Acadie du Nouveau-Brunswick et prendre position sur des enjeux majeurs touchant l'ensemble de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick.

Le Forum de concertation est aussi reconnu par le Gouvernement du Canada. En effet, celui-ci est représenté par la ministre de Patrimoine canadien qui y agit comme représentante de l'Entente-cadre visant le développement et l'épanouissement de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick. En tant que co-signataire de cette entente, le Forum de concertation participe aussi à sa mise en œuvre.

Le mandat de gérer et de présider le Forum de concertation a été confié à la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau Brunswick qui en est aussi membre.

Les vingt-neuf organismes et institutions membres du Forum de concertation sont répartis dans cinq secteurs d'intérêt, soit Art/Culture/Communication, Économie, Éducation, Socio-communautaire et Socio-politique. Chaque secteur est représenté de façon proportionnelle au sein du conseil de concertation qui fait office de comité de direction.

Lors des rencontres des secteurs, les membres identifient les enjeux propres à leur secteur et établissent des plans d'action afin d'atteindre des résultats concrets. Les enjeux qui font l'objet d'un consensus au sein de chaque secteur sont partagés avec l'ensemble des membres lors des réunions du Forum de concertation qui se tiennent deux fois par année.

La circulation des œuvres, l'accès aux études post-secondaires, les ayants droits, l'alphabétisation, le développement économique des régions acadiennes, la mise en valeur des expertises communautaires, les services de santé et mieux-être en français, la gouvernance locale, l'application et la portée de la nouvelle Loi sur les langues officielles et un projet de grand rassemblement pour 2004 sont les enjeux identifiés lors des rencontres sectorielles de la dernière année. Ces thèmes ont été repris par le Forum de concertation qui leur consacre chacun un point à l'ordre du jour à toutes ses réunions.

Lien avec le Plan de développement global (PDG)

Tous les enjeux identifiés par les secteurs et le Forum de concertation ont un lien direct avec le Plan de développement global de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick (PDG).

Ce plan constitue la pierre angulaire de l'Entente-cadre visant le développement et l'épanouissement de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick, mieux connue comme l'Entente Canada/communauté. Il a été élaboré suite à une consultation auprès de la communauté pour connaître ses préoccupations, ses objectifs, ses priorités, ses stratégies et ses actions. Conçu pour guider les interventions des milieux associatif et institutionnel acadiens, le PDG identifie les grands enjeux et les

défis de la communauté acadienne. Sans être l'articulation d'un projet de société, il est l'expression des priorités de la communauté acadienne et constitue un guide pour quiconque veut participer à son développement.

Le PDG est divisé en onze axes de développement portant sur les principaux domaines d'intervention dans la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick. Il repose sur des principes d'équité et de justice pour la société acadienne et pour tous ses membres, en particulier pour les jeunes et les femmes.

Adopté pour la première fois en 1996, le PDG a fait l'objet d'une évaluation et d'une révision en 2000. Le prochain défi par rapport au PDG est de l'actualiser et d'identifier les résultats concrets et mesurables que la communauté veut atteindre d'ici cinq ans. Cet exercice s'effectuera dans le cadre du renouvellement de la troisième Entente Canada/communauté prévu pour l'an prochain.

Entente Canada/communauté

Au cours de la dernière année, le Forum de concertation a consacré une grande part de ses ressources au renouvellement de la prochaine Entente Canada/communauté. Un comité formé de six personnes a été nommé par le conseil de concertation pour mener ce dossier. Sous la direction du comité de renouvellement de l'entente, un exercice d'évaluation de la présente entente a été effectué auprès de tous ses bénéficiaires. Un autre exercice a aussi été amorcé afin de fixer le mode de gestion de la prochaine entente.

Le plus grand défi du comité de renouvellement de l'entente est d'arriver à la signature d'une entente qui réponde vraiment aux besoins et aspirations de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick pour qu'elle soit en mesure d'assurer son développement et son épanouissement.

Résultats concrets issus de la concertation

Plusieurs partenariats se créent constamment au niveau des membres du Forum de concertation et d'autres intervenantes et intervenants de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick.

Un des résultats les plus concrets découlant de la concertation est certes l'adoption de la nouvelle Loi sur les langues officielles par l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick en juin 2002 et son entrée en vigueur en août de la même année. L'adoption d'une politique culturelle par le gouvernement du Nouveau-Brunswick est un autre exemple des efforts déployés par le secteur culturel de concert avec d'autres organismes.

Que ce soit au moyen de pressions politiques, d'organisation de colloques et rencontres, de développement de politiques ou de mise sur pied de regroupements, le Forum de concertation prend des actions ou poursuit des démarches de façon continue afin d'assurer le bien-être de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick.

**Le président
Jean-Guy Rioux**

MEMBRES DU CONSEIL D ADMINISTRATION

Président : Jean-Guy Rioux

Première vice-présidente : Marie-Pierre Simard

Deuxième vice-président et représentant Sud-Ouest : Théo Gagnon

Trésorier - Roger Caissie

Déléguée au statut de la femme : Cécile Nadeau

Représentant jeunesse : Rémi Duguay

Représentante - région Nord : Adrienne Deveau

Représentant - Péninsule acadienne : Ronald McIntosh

Représentant - Alnwick/Miramichi : Roger Martin

Représentant Acadie-Beauséjour : Robert Thibault

Représentant - Nord-Ouest : Livain Richard

Directeur général : Daniel Thériault

PERSONNEL



Avant : Alain Sirois, agent de développement Nord/Nord-Ouest; Lucia Hachey, secrétaire; Denise Rousselle, responsable de la comptabilité; Raymonde Hachey, préposée au secrétariat; Pauline Lejeune, adjointe administrative; Thérèse McLaughlin, agente de développement Sud-Ouest et coordonnatrice au développement et au recrutement.

Arrière : Daniel Thériault, directeur général; Roger F. Cormier, agent de développement Nord/Nord-Est; Jean-Mari Pître, responsable des communications et de la recherche; Raymond Guy LeBlanc, agent de développement Acadie-Beauséjour.

Création M.R.



Michel Ross
propriétaire

4004 rue Principale,
Tracadie-Sheila, N.-B.
E1X 1B7

Tél.: (506) 393-1889
1-800-875-4443
Fax: (506) 393-1888
courriel: acadiemr@nbnet.nb.ca

VILLAGE DE PETIT-ROCHER

*Village accueillant,
amical et offrant toute une gamme
d'activités à longueur d'année!*

Village de Petit-Rocher
582, rue Principale
Petit-Rocher (N.-B.)
E8J 1S5

Téléphone : (506) 542-2686
Télécopieur : (506) 542-2708
Courriel : petit-rocher@nb.aibn.com

Maire : Roland LeBlanc
Administrateur : Guy Clavette

Maintenant

**Du lundi
au samedi**

La culture
je la lis dans

L'ACADIE
NOUVELLE
LE QUOTIDIEN DES FRANCOPHONES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Je t'aime à tous les jours

I'Art et la Culture d'Acadie



POUR ÊTRE AU FAIT DE LA VIE CULTURELLE ACADIENNE ET FRANCOPHONE,
PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC **RADIO-CANADA ATLANTIQUE**: À LA RADIO,
LE RÉVEIL, DU LUNDI AU VENDREDI DE 6H À 10H; À LA TÉLÉVISION,
CE SOIR, DU LUNDI AU VENDREDI À 18H.

1 800 561-7010

www.radio-canada.ca/atlantique

 **RADIO**
Première Chaîne
Radio-Canada

 **Ici**
Radio-Canada
Atlantique

1604- 2004



Le Nouveau-Brunswick soulignera en 2004 le 400^e anniversaire de l'établissement de la présence française en terre d'Amérique à l'Île Ste-Croix. C'est ainsi qu'a débuté la grande aventure de l'Acadie.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick est heureux de s'associer à cette commémoration. Il invite tous les Canadiens et Canadiennes ainsi que toute la Francophonie à tourner les yeux vers la province et à célébrer avec elle ce moment historique.

New  Nouveau
Brunswick
C A N A D A